

# L'urbanisme & le défi énergétique



## 9h00 - ACCUEIL

Jacques DUHART, directeur du CAUE des Landes

Hervé BAYARD, 1er adjoint au maire, Mont-de-Marsan

## 9h15 - DENSIFICATION, BIOCLIMATISME & CHOIX ÉNERGÉTIQUES

### Vers de nouvelles formes de croissance urbaine, expériences en Gironde

Catherine LE CALVÉ, architecte-urbaniste, A'URBA

La réflexion sur les formes urbaines doit conduire à une meilleure gestion et une utilisation rationnelle et plus économe de l'espace, en tirant le meilleur parti du potentiel du site et en organisant des espaces urbains équilibrés. L'optimisation du foncier et la recherche d'une densité adaptée supposent de repenser les formes d'aménagement et la morphologie du bâti pour dépasser la logique binaire "individuel / collectif" qui a prévalu pendant des décennies. Cette réflexion s'accompagne aussi d'une prise en compte des ressources, et de la limitation des coûts d'équipement et de fonctionnement.

Mais quels que soient les choix techniques opérés en terme d'aménagement, la réussite des opérations passe par une démarche globale de projet, dans une échelle de temps et de territoire pertinente, partenariale et partagée.

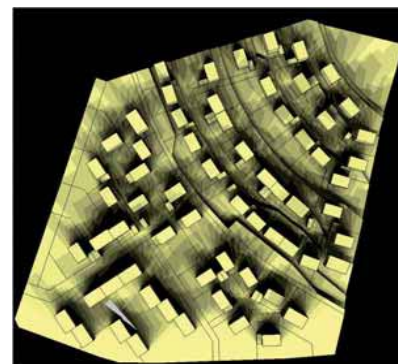
Cette présentation s'attachera à illustrer des pistes de réponses pour la création de nouveaux quartiers en périphérie des centres et en extension des bourgs, au travers des croquis contenus dans l'ouvrage "Pour une croissance urbaine durable en Gironde, outil d'aide à l'élaboration de projets". Des exemples d'opérations viendront compléter cette introduction en apportant un éclairage concret sur les thématiques abordées au cours de cette journée-rencontre.

### Le bioclimatisme appliqué à l'aménagement

Philippe GARDES, SYDEV Vendée (visioconférence)

Le SYDEV est l'autorité compétente pour la distribution de l'énergie -électricité et gaz- en Vendée.

Acteur du développement économique et de l'aménagement du territoire, le SYDEV a élargi ses missions pour apporter des réponses concrètes aux pressantes questions environnementales. Il propose aux communes une démarche d'accompagnement des projets en matière d'urbanisme, basée sur une étude climatologique et de desserte énergétique des sites.



## Le projet d'écoquartier du Peyrouat à Mont-de-Marsan

**Mathieu de Boussac, architecte en charge de l'écoquartier.** Associé dans l'équipe Denerier pour le projet.



A.D+P, architectes

La ZAC du Peyrouat est un projet de renouvellement urbain initié par la Ville de Mont-de-Marsan.

Ce projet a pour « slogan » : « *Le Bois Habité* », avec pour ambition de clarifier et de revaloriser l'image du quartier :

-en rétablissant une clarté de séparation entre les espaces publics et privés,

-en hiérarchisant les voies,

-en donnant aux habitants le sentiment d'habiter dans un jardin, grâce à la présence et à la mise en valeur d'un parc de qualité à proximité de la zone réaménagée, et à une végétalisation forte à l'échelle du quartier.

Le projet, actuellement en phase PRO, fait l'objet d'un traitement environnemental global. Certains points spécifiques seront abordés : cahier des charges environnemental constructeurs, traitement des eaux de pluie, ombrage des trottoirs, ...

### 11h00 - FORUM TECHNIQUE :

#### Quelles solutions adaptées aux enjeux énergétiques ?

**Patrice MARBOUTIN, ingénieur responsable du service des eaux et de la géothermie, régie des eaux et d'assainissement de la ville de Mont-de-Marsan**

Le service de la géothermie exploite une ressource géothermale basse température. Le fluide géothermal est distribué au travers d'un réseau vers les chaufferies des abonnés, où un échangeur à plaque permet le transfert de la chaleur vers le réseau interne de chauffage et eau chaude sanitaire.

Le principe et les atouts de la géothermie seront présentés et illustrés par le cas de Mont-de-Marsan.

**Louis-Thibaud HALLER, ingénieur TP, co-fondateur de la coopérative Landes Bois Energie, responsable du développement**

La coopérative Landes Bois Energie a été créée dans le but d'une meilleure valorisation de la ressource bois, notamment du bois de faible circonférence, sur son territoire de production.

Elle propose aux aménageurs publics et privés une offre d'accompagnement dans la réalisation de chaufferies collectives : conseil et assistance dans la phase d'émergence du projet, fourniture du combustible et exploitation.

**Bernard LAFFITTE, directeur commercial de la société Solarezo**

Forte de plus de 100 salariés, Solarezo est une société française fondée en 2006, spécialisée dans les énergies renouvelables : solaire photovoltaïque et biomasse (bois-énergie).

Ses principales implantations sont situées à Pontonx et Ygos (Landes), Lyon, Bordeaux et Auch.

Solarezo propose :

- Une offre solaire photovoltaïque complète : parcs solaires au sol, centrales en toitures, solaire photovoltaïque pour les particuliers (marque Rezax), fabrication de modules solaires à l'usine de Pontonx (18 ha), maintenance et recyclage.
- Une offre biomasse nouvelle : filière bois-énergie prometteuse lancée en 2010 en synergie avec le tissu économique et sylvicole landais, plateforme de stockage de bois de 40 ha située à Ygos-St-Saturnin, biocombustibles pour les industriels et les collectivités.

**François MAUMY, service éclairage public, SYDEC**

Le SYDEC est un partenaire des communes pour leurs aménagements urbains, notamment pour l'éclairage public, qui doit donc lui aussi répondre aux attentes du développement durable.

Les procédés et appareils d'éclairage urbain ont beaucoup évolué ces dernières années, dans un souci d'économies d'énergie.

**Jean-Jacques MONDIN, ingénieur principal, adjoint au chef du service Bâtiments-énergie, direction de l'aménagement, CG 40**

Le service Bâtiments-énergie du Conseil général des Landes gère l'ensemble du patrimoine immobilier départemental, soit 37 collèges et autant de bâtiments tertiaires autres. Il intervient directement pour l'entretien, la maintenance et conduit les opérations de réhabilitation, restructuration et construction.

Le développement durable et la maîtrise de l'énergie sont aujourd'hui des préoccupations fondamentales qui guident les choix des maîtres d'ouvrage pour la conception et le suivi des équipements publics.

## 14h00 - LE PROJET URBAIN À L'ÉPREUVE DU DÉFI CLIMATIQUE

Projection du film « Urbanisme pour une ville désirable : l'exemple de Mordelles » © WWF



### Une ambition globale, une gestion communale

**Gérard POUJADE**, maire du Séquestre(81), conseiller régional Midi-Pyrénées, Président de l'ARPE, agence régionale du développement durable, Vice-Président de l'agglomération d'Albi, Président du SCOT de l'albigeois (visioconférence)

Présentation du projet de la ZAC de l'écoquartier Camp Countal, véritable nouveau quartier intégré au village de 1 600 habitants.

Cette opération a pour ambition d'accueillir des activités et de l'habitat pour tous, la commune menant en parallèle une politique globale en faveur du développement durable : gestion maîtrisée de l'eau, des déchets, de l'énergie, ...

## Les outils d'évaluation de l'émission des gaz à effet de serre dans les projets d'urbanisme

### Raphaël CHANELIÈRE, ADEME Aquitaine

Le Grenelle de l'Environnement a fait ressortir le besoin d'évaluer les émissions de GES des projets d'urbanisme (SCOT et PLU) et des opérations d'aménagement. La nécessité de mettre à disposition un indicateur GES permettant de comparer différents scénarios et d'apporter des éléments facilitant la prise de décision a été clairement exprimée par l'ensemble des acteurs.

Le Ministère de l'Écologie (DGALN) et l'ADEME (en collaboration avec le CERTU) se sont associés pour préparer une méthode d'évaluation de ces émissions de GES, dans 3 contextes d'urbanisme. L'ADEME a financé dès juin 2010 le test de ces 3 outils auprès d'une dizaine de territoires. Les premières conclusions devraient voir le jour fin 2011.

L'ADEME Aquitaine propose de présenter ces outils, ainsi que les retours des phases d'expérimentation et leurs principaux enseignements. Elle en précisera les modalités de diffusion prévisionnelles.

## Le projet d'écoquartier du Mousse à Dax

### Philippe TURCEY, architecte

Le site d'implantation de 2,7 ha est situé dans une zone de type périurbain résidentiel proche du centre-ville de Dax.

La municipalité a souhaité une opération exemplaire sur ce site : mixité sociale et fonctionnelle, innovation au niveau des formes urbaines pour une densité acceptable, et excellence environnementale. Afin d'associer très tôt les bailleurs sociaux, la ville a confié à l'équipe Quintanilla-Turcey-Eten Environnement une étude de programmation urbaine portant sur un volume de 90 logements d'habitat social.

Liens avec le tissu urbain environnant, hiérarchisation des densités et des types d'habitat, réduction de la place de la voiture, articulation des espaces verts collectifs et privés, gestion intégrée des eaux pluviales, prescriptions en matière d'essences végétales et de mobilier urbain, généralisation des toitures végétalisées et de l'utilisation du bois (structure et vêtements de façades) sont autant de critères abordés dans le cadre d'une approche globale de type éco-quartier.

Pour la phase opérationnelle, la ville assure l'aménagement d'ensemble, accompagnée par Eten Environnement (mission AMO). La maîtrise d'œuvre des espaces publics est confiée à l'équipe Mintegui paysagiste et AGI-Infra BET VRD.

### Jean-Luc GIBERT, ingénieur en chef, directeur de la régie des eaux de Dax

Les eaux usées sont rejetées avec une température variant entre 15°C et 30°C, et constituent un potentiel thermique important. L'éco-quartier, situé à proximité du collecteur général, sera équipé d'un réseau de chaleur qui récupèrera les calories des eaux usées et couvrira une bonne part des besoins en chauffage et eau chaude sanitaire. Ce principe sera explicite, et l'accent sera mis sur son double intérêt : impact environnemental limité et économies d'énergie, ainsi que coût réduit pour l'usager.





## Alturan à Saint-Jean-de-Luz : une ZAC, un écoquartier

**Xavier LEIBAR, architecte**

La réflexion menée pour l'aménagement de cet écoquartier a été guidée par 3 objectifs :

- 1. S'inscrire en finesse dans un paysage marqué par une topographie mouvementée.** Le tracé de la voirie de desserte du quartier s'articule en suivant les courbes de niveau. Les volumes bâtis sont implantés au plus près du terrain naturel afin d'assurer une forme de continuité avec les « lignes de forces » du paysage. A cela, s'ajoute un travail relatif au contrôle des hauteurs des constructions ainsi qu'à l'épannelage des bâtiments sur le terrain.
- 2. Offrir des logements de qualité en matière de confort et de performances énergétiques.** Le niveau de confort et de performance énergétique des logements vise à inscrire cette opération dans une démarche de très haute performance énergétique. Cette préoccupation environnementale s'exprime aussi bien à travers les logements eux-mêmes : orientation, loggias pourvues de serres froides, appartements traversants, ... que dans une volonté de réduire de manière significative les charges liées aux consommations d'énergie pour les occupants tout en augmentant le confort thermique aussi bien en hiver qu'en été.
- 3. Générer des espaces pour « vivre ensemble » permettant l'émergence d'un véritable quartier.** Une attention particulière a été portée aux espaces extérieurs. Les cheminements piétonniers, l'éclairage public, la création d'un parc à vocation ludique ainsi que plusieurs équipements destinés à favoriser une ambiance de quartier (jeux pour enfants, petit mur à gauche, espace football - basket, barbecue collectif) ont été étudiés avec soin.



Leibar &amp; Seigneurin, architectes

### 16h15 - TABLE-RONDE : Quelle démarche d'urbanisme responsable pour les petites villes et les territoires ruraux ?

**Lionel CAUSSE, conseiller général des Landes, président de la commission Environnement**

Depuis plusieurs années, le Conseil général conduit et soutient des actions respectueuses de l'environnement : réduction et valorisation des déchets, entretien des espaces verts, prairies fleuries, mise en valeur des cours d'eaux, protection des espaces sensibles, ...

**Roméo SANCHES VAZ, ingénieur, responsable Technologie & innovation, Domolandes**

Créé en 2011 à l'initiative du Conseil général des Landes et de la Communauté de communes Marenne Adour Côte Sud (MACS), le pôle de la construction durable Domolandes a pour vocation d'accompagner le développement des acteurs de la filière du bâtiment.

Le pôle comprend une pépinière et un hôtel d'entreprises, ainsi qu'une plate-forme technique dédiée au conseil, à l'accompagnement et à la formation des porteurs de projets et des entreprises, notamment sur le plan du développement durable.

### 17h00 - Clôture de la journée

Rencontre organisée par le C.A.U.E. des Landes en partenariat avec :

Opération cofinancée par l'Union européenne. L'Europe s'engage en Aquitaine avec le FEDER.

